

EXTRAJUDICIAIRE

Association du Jeune Barreau de Montréal / Young Bar Association of Montreal
www.ajbm.qc.ca • Volume 23 • Numéro 3 • Juin 2009

UN ÉTÉ D'ÉVASIONS

POUR SE LIBÉRER DES BARREAUX



éditorial [Destination évasion](#) / page03 mot du président sortant [L'AJBM ça change pas l'monde...](#) / page04 mot du président [Soyez AJBM !](#) / page05 l'AJBM en vrac [Le point sur les états généraux](#) / page06 l'AJBM en vrac [Maman, c'est fini!!!!!!](#) / page08 l'AJBM en vrac [775 fois merci !](#) / page09 l'AJBM en vrac [Congrès annuel de l'AJBM](#) / page10 espaces partenaires / page12 [leg@I.IT](#) [Veni, Vidi, I.T.](#) / page14 rencontre [Travailler à l'étranger](#) / page15 sous la loupe [Gouvernements c. Évasion fiscale](#) / page16 art de vivre [Blind date estival](#) / 18 art de vivre [La rivière qui marche](#) / page19 à noter à votre agenda / page20



EXTRAJUDICIAIRE

Association du Jeune Barreau de Montréal / Young Bar Association of Montreal
www.ajbm.qc.ca • Volume 23 • Numéro 3 • Juin 2009

L'EXTRAJUDICIAIRE est le bulletin d'information de l'Association du Jeune Barreau de Montréal (AJBM). Il est tiré à 4 200 exemplaires six fois par année et distribué gratuitement à tous les avocats de dix ans et moins de pratique de la section de Montréal, ainsi qu'à la magistrature et à de nombreux intervenants du monde juridique.

VP Communications : M^e Marie Cousineau. **Rédacteur en chef** : M^e Pierre-Luc Beauchesne. **Directrice de la publicité** : M^e Maude Perras. **Conseillère à la rédaction** : M^e Véronique Guertin. **Journalistes** : M^{es} Marie-Pierre Bédard, Marjorie Houle, Charlotte Larose, Juliette Lucas, Sarah Munoz, Josée Ringuette, Marie-Josée Tremblay et Julie Vespoli. **Conseiller(ères) en révision linguistique** : M^{es} Pierre-Marc Boyer, Myriam Farag, Geneviève Ladouceur, Catherine Lamarre-Dumas et Judith Lauzon. **Photographe** : M. Dimitri Kalachnikoff www.kalachnikoff.com. **Graphisme** : M. Philippe Héroux. **Mise en page et impression** : Mme Nicole Ducharme Monette, NDM Éditique.

Membres du conseil d'administration 2009-2010 de l'AJBM : M^{es} Antoine Aylwin, Frédérick Carle, Nicholas Cerminaro, Joséane Chrétien, Marie Cousineau, Julie Girard, Katherine Gledhill, Luc-Olivier Herbert, Ryan Hillier, Andréanne Malacket, Natacha Lavoie, Émilie Pelletier, Karim Renno, Philippe-André Tessier et Simon Tremblay. **Directrice générale de l'AJBM** : M^e Catherine Ouimet.

Tous droits réservés. Dépôt légal – Bibliothèque du Canada (ISSN 0838-0880) et Bibliothèque nationale du Québec. Dans l'EXTRAJUDICIAIRE, la forme masculine désigne, lorsque le contexte s'y prête, aussi bien les femmes que les hommes. La rédaction se réserve le droit de ne pas publier un texte soumis ou de le réduire. Les textes publiés ne reflètent nullement l'opinion de la rédaction, ni de l'AJBM, mais bien celle de leurs auteurs. Convention de la Poste-publications No 40031782. Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada au : Secrétariat permanent de l'AJBM, Maison du Barreau, 445, boul. St-Laurent, Bureau 325, Montréal (Québec) H2Y 3T8. AVIS : Tout membre qui désire que son nom n'apparaisse pas sur la liste nominative que l'AJBM transmet occasionnellement à des tiers à des fins de prospection commerciale ou philanthropique doit en informer par écrit le Secrétariat permanent de l'AJBM à l'adresse ci-haut mentionnée.



ASSOCIATION DU JEUNE BARREAU DE MONTRÉAL
YOUNG BAR ASSOCIATION OF MONTREAL

L'INFORMATION JURIDIQUE... MOBILE

COMPOSEZ m.caij.qc.ca

CHERCHER AU
BON ENDROIT!



CAIJ  mobile
Des outils de recherche novateurs



Éditorial



Pierre-Luc Beauchesne, rédacteur en chef
pierreluc.beauchesne@gmail.com

Destination évasion

Gilles Archambault s'est posé la question suivante : « Quelle est la valeur de cette vie dont les meilleurs moments nous apparaissent toujours comme des périodes d'évasion, de fuite de soi ? » Le titre du roman de Kundera, *La vie est ailleurs*, nous laisse croire aussi que la vraie vie n'est pas celle de tous les jours, mais celle des vacances ou celle dont on rêve. L'évasion serait donc la seule façon d'être heureux. Cessons de nous poser des questions. C'est l'été. Évadons-nous.

La plage. Couché sur le sable, en pleine chaleur du mois de juillet, près de la mer, peu importe si c'est à Old Orchard ou à Honolulu, nous sommes en vacances. Nous n'avons que deux objectifs en tête, pas trop complexes : le soleil et la baignade. La vie n'est plus compliquée. Les choix qui s'offrent à nous sont limités : de la 15 ou de la 30. Quand nous décidons d'aller jouer dans les vagues, nous redevenons des enfants et, comme le petit castor, rien ne peut nous arrêter.

Des films de science-fiction qui commencent par la lettre « S ». Ça fait du bien de quitter le système solaire et de traverser la galaxie en hyperspace, aux commandes de l'Enterprise ou du Faucon Millenium, à la recherche d'ennemis à combattre. Plus de fluctuations du prix d'essence, plus de problèmes de stationnement ou de circulation, l'espace nous appartient, l'infini est à notre portée. Et nous revenons sur Terre, en véritables héros, reposés, après avoir sauvé l'univers, bien assis devant notre télévision. *Beam me up, Scotty.*

Le travail. Vous avez bien lu et ce n'est pas l'effet d'un coup de soleil sur la *playa*. Nous pouvons nous évader par le travail. Quand nous avons les idées à l'envers ou que nous sommes pris d'ennui, le travail nous transporte dans une autre dimension où le temps s'arrête et où nous pouvons rester concentrés de longues heures à résoudre un problème ou à préparer un dossier. Nous arrivons à ne faire qu'un avec notre objectif et à nous oublier complètement. *Zen in the art of advocacy.* Pourquoi pas ? À utiliser avec modération et à éviter les jours ensoleillés.

Le vélo. Un samedi matin, à l'heure où il y a encore un peu de brume sur le fleuve, nous devenons une machine qui ne craint pas le nombre de kilomètres. Nous laissons tout derrière et nous partons, seuls ou en groupe. Sur notre vélo, nous n'avons qu'un seul but : la destination. Rien d'autre n'existe, sauf les lieux que nous parcourons, qui changent et se transforment. Nous pouvons rêvasser, penser à toutes sortes de choses. Nous sommes libres.

Les soupers du samedi. Ça commence décontracté, vers cinq heures, dans une cour arrière ou sur un balcon. Avec deux, trois, quatre ou cinq amis, nous réfléchissons à la façon de couper les oignons et les pommes de terre. Le temps passe. Nous parlons de tout et de rien, du bureau souvent, jusqu'au moment où l'un d'entre nous se décide à allumer le barbecue. Et ce sont toujours les mêmes qui regardent les autres travailler. À table, nous mangeons, nous parlons, nous buvons un verre de *vino*. Et ça se termine, vers onze heures ou minuit, dans le noir. Nous n'avons pas vu le temps passer.

Et une autre saison de l'ExtraJudiciaire se termine. Merci à tous les journalistes, les collaborateurs et les correcteurs qui ont donné de leur temps à chaque numéro pour que l'Extra prenne forme. Merci à l'équipe de rédaction, Anne-Marie Breton, Véronique Guertin et Maude Perras, qui ont démontré, encore une fois, qu'elles étaient indispensables.

Et bon été à tous ! ■

Pierre-Luc Beauchesne

Mot du président sortant



Philippe-André Tessier, président sortant
patessier@rsslex.com

L'AJBM ça change pas l'monde...

J'ai gagné... Rassurez-vous, ce n'est pas à la suite à un passage au casino, mais plutôt grâce à l'extraordinaire foisonnement d'activités et d'expériences en tout genre que m'a offert l'AJBM au cours des quatre dernières années ! Je reconnais que gagner au casino aurait été la « cerise sur le sundae », mais laissez-moi vous démontrer ce qu'une expérience de bénévolat peut vous apporter, pour vous convaincre une dernière fois de faire le saut... Vous verrez, l'eau est bonne !

La liste suivante est tirée d'un document préparé par le Centre d'action bénévole de Montréal (www.cabm.net) qui explique en huit points les avantages de faire du bénévolat. On y apprend que :

1. Vous avez le souci de chercher à parfaire ou actualiser vos compétences;
2. Vous bénéficiez d'un important réseau;
3. Vous démontrez d'impressionnantes habiletés interpersonnelles;
4. Vous faites preuve de polyvalence;
5. Vous ne voulez pas perdre votre temps;
6. Vous avez de l'expérience de travail et de décisions;
7. Vous faites preuve de contrôle et de discipline personnelle;
8. Vous vous démarquez des compétiteurs!

Bref, que ce soit dans le cadre des activités de l'AJBM ou ailleurs, je vous souhaite à tous et à toutes la chance de pouvoir vous impliquer dans une association qui vous apportera le même niveau de satisfaction personnelle que ma propre implication au sein de l'AJBM m'a apportée au cours des quatre dernières années.

À cet égard, je ne peux passer sous silence l'incroyable effort fourni par le conseil d'administration de cette année, ainsi que toute l'équipe de bénévoles et celle de la permanence de l'AJBM. À vous tous, un gros merci !

À mon successeur, M^e Antoine Aylwin, et à son équipe, je leur souhaite de réaliser encore plus de choses qu'ils pensent pouvoir en réaliser en ce début de mandat et je leur offre mon soutien et ma collaboration à titre de président sortant.

* * *

D'ailleurs, je ne peux passer sous silence le fait qu'au cours de la prochaine année j'aurai la chance de tenter, au mieux de mes capacités et en toute humilité, de représenter les jeunes avocats au sein de notre ordre professionnel à titre de membre du Conseil général ainsi que du Comité exécutif du Barreau du Québec. C'est donc loin d'être la fin de mon implication, mais disons que le rythme ne sera pas le même. À tout événement, sachez que je suis en tout temps joignable par le biais de mon courriel presidencesortante@ajbm.qc.ca, pour toutes questions concernant votre ordre professionnel.

* * *

Je termine donc en vous encourageant à profiter de la belle saison pour souffler un peu. De mon côté, l'arrivée prochaine de ma petite fille saura, j'en suis sûr, occuper mon temps... À tout événement, je vous laisse avec ces mots de Marguerite Yourcenar, extraits de *Mémoires d'Hadrien* : « Des moments libres. Toute vie bien réglée a les siens, et qui ne sait pas les provoquer ne sait pas vivre. »

Bon été et à bientôt ! ■

Philippe-André Tessier

Mot du président



Antoine Aylwin, président
aaylwin@fasken.com

Soyez AJBM !

Les présidents de l'AJBM se succèdent depuis 110 ans, mais l'AJBM continue d'évoluer afin de demeurer la référence en matière de services à ses membres, de représentation de ses membres et de services juridiques à la population. Merci de me faire confiance pour présider cette institution de la communauté juridique québécoise pour l'année 2009-2010.

L'AJBM continue de grandir : depuis mon arrivée au conseil d'administration, elle a doublé son chiffre d'affaires qui se situe maintenant à plus d'un demi-million de dollars pour 2008-2009. Le nombre d'employés à temps plein a triplé pendant la même période, passant de un à trois, en plus d'une employée à temps partiel.

J'ai bien l'intention pendant ma présidence de soutenir cette croissance de l'AJBM qui, malgré son âge avancé, est plus jeune et dynamique que jamais !

Aristote a dit : « *L'excellence est un art que l'on n'atteint que par l'exercice constant. Nous sommes ce que nous faisons de manière répétée. L'excellence n'est donc pas une action mais une habitude.* »

Cette citation m'a inspiré à inscrire ma présidence sous le thème de l'excellence, notamment sur deux volets :

- La formation permanente obligatoire s'avère une belle opportunité, et non une charge, afin de faire en sorte que les jeunes avocats soient les meilleurs. L'AJBM s'engage à satisfaire vos besoins de formation, et ce, au meilleur tarif possible. D'ailleurs, l'édition 2009 de notre Congrès a connu un

vif succès par la qualité de la formation offerte. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des idées à cet égard ou pour vous impliquer au sein de notre comité formation.

- L'excellence doit se traduire également par une conduite exemplaire. Nous avons individuellement le devoir moral de travailler à la promotion et la préservation de la réputation de la profession d'avocat. Soyez courtois avec vos confrères; n'oubliez pas que les dossiers et les clients passent, mais que les confrères demeurent !

L'AJBM est votre association : impliquez-vous, participez à nos activités, bref... Soyez AJBM ! ■



Le président, M^e Antoine Aylwin, et les membres du conseil d'administration 2009-2010 de l'AJBM.

De bas en haut et de gauche à droite : M^{rs} Antoine Aylwin, Philippe-André Tessier, Joséane Chrétien, Frédérick Carle, Catherine Duimet (directrice générale), Ryan Hillier, Katherine Gledhill, Luc-Olivier Herbert, Émilie Pelletier, Marie Cousineau, Andréanne Malacket, Julie Girard, Nicholas Cerminaro, Natacha Lavoie et Simon Tremblay. Karim Renno est absent sur la photo.

L'AJBM en vrac

Le point sur les états généraux



Marianne Plamondon, présidente du Comité ad hoc sur les états généraux
mplamondon@ogilvyrenault.com.

Le Comité des états généraux a commencé ses travaux à l'automne 2007 avec la mission d'obtenir des renseignements fiables sur les membres de l'Association du Jeune Barreau de Montréal, notamment quant à leur vie personnelle et professionnelle, et ce dans le but de mieux les aider et de maximiser l'impact des actions de l'AJBM.

Un sondage comportant 90 questions a été rédigé en 2008 portant sur divers sujets. Il a été distribué à tous les membres de l'AJBM, et 518 personnes y ont répondu en mars et avril 2009. Par conséquent, les répondants sont tous des membres du Barreau du Québec de dix ans et moins de pratique et exerçant leur profession à Montréal.

Les résultats ont été dévoilés lors du Congrès annuel de l'AJBM, au cours d'une conférence donnée le vendredi 1^{er} mai 2009. Le rapport final du Comité des états généraux a aussi été publié sur le site Web de l'AJBM. Les résultats les plus intéressants sont les suivants :

- À la lumière du résultat du total des heures facturables et non facturables dans les grands cabinets, la majorité des répondants effectue plus de 2000 heures facturables et non facturables alors que ce n'est le cas que pour 19 % des répondants en petits et moyens cabinets, 17 % pour les répondants en contentieux et 11 % pour ceux dans le secteur public et parapublic. Or, la majorité considère que ce nombre d'heures total est raisonnable, incluant ceux qui exercent leur profession dans les grands cabinets. Toutefois, à la question à savoir s'ils croient pouvoir continuer à travailler le même nombre d'heures qu'actuellement dans cinq ans, 31 % ont répondu probablement pas ou certainement pas.
- Quant aux salaires, dans les grands cabinets, 23 % des répondants gagnent moins de 89 999 \$, 38 % gagnent entre 90 000 \$ et 119 999 \$, 23 % gagnent entre 120 000 \$ et 149 999 \$ et 17 % gagnent plus de 150 000 \$. Dans les petits et moyens cabinets, 72 % des répondants gagnent moins de 89 999 \$, 18 % gagnent entre 90 000 \$ et 119 999 \$ et 11 % gagnent plus de 120 000 \$. Dans le secteur public et parapublic, 90 % gagnent moins de 89 999 \$, desquels la plus grande proportion, soit 46 %, gagnent entre 30 000 \$ et 59 999 \$. Dans les contentieux, 75 % des répondants gagnent moins de 89 999 \$, desquels la plus grande proportion, soit 63 %, gagnent entre 60 000 \$ et 89 999 \$.

- Les principales valeurs et priorités des répondants sont les suivantes :

1. le travail intéressant;
2. les relations humaines;
3. l'équilibre travail-famille; et
4. le développement personnel.

Par ailleurs, les éléments les moins valorisés par les répondants sont :

1. le statut social;
2. le développement des affaires;
3. le dévouement au travail; et
4. la rémunération.

- En ce qui a trait aux conditions de travail recherchées par les répondants, ces derniers ont démontré le plus d'intérêt pour :

1. participer à l'élaboration des stratégies dans les dossiers;
2. bénéficier de flexibilité dans les heures de travail;
3. avoir accès à de la formation professionnelle; et
4. avoir un meilleur salaire.

Les répondants ont, cependant, démontré peu d'intérêt pour :

1. le travail pro bono;
2. bénéficier d'un soutien psychologique;
3. participer aux stratégies de développement de la clientèle; et
4. avoir accès au statut d'associé participant aux profits.

- À la question à savoir s'ils accepteraient une diminution de salaire en contrepartie d'une diminution équivalente de leurs heures de travail, 51 % des répondants ont répondu par l'affirmative. Dans les grands cabinets, cette proportion augmente à 67 % des répondants qui affirment qu'ils accepteraient une diminution de salaire

en contrepartie d'une diminution équivalente de leurs heures de travail. Chez les femmes en grands cabinets, cette proportion atteint un sommet à 81 % des répondantes.

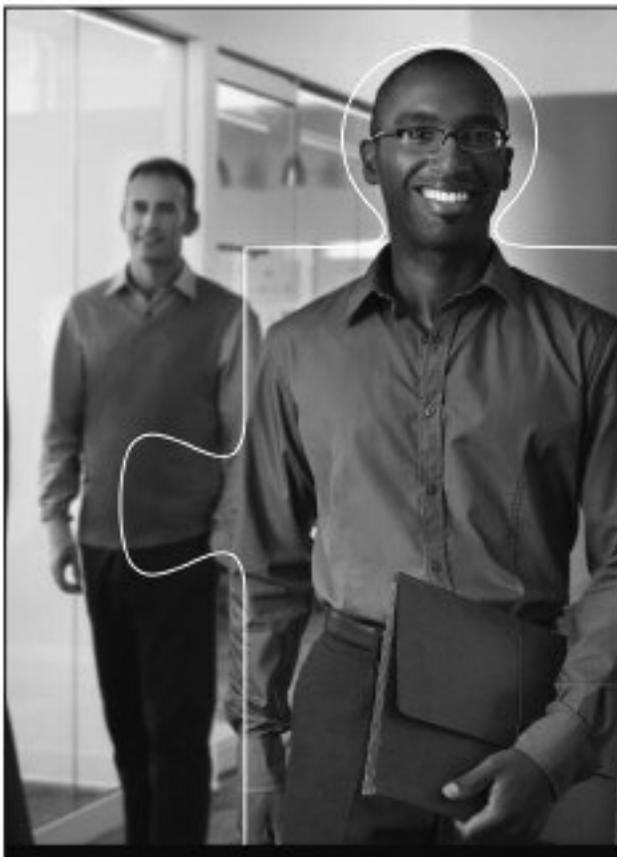
- Bien que 90 % des répondants affirment avoir ou vouloir des enfants, 59 % affirment que le fait d'avoir un enfant peut nuire à leur avancement professionnel et 45 % estiment que leur vie professionnelle constitue un obstacle pour avoir des enfants. Chez les femmes, cette proportion augmente à 71 %. Dans les grands cabinets, cette proportion est de 69 %, hommes et femmes confondus, alors que 90 % des femmes en grands cabinets affirment que le fait d'avoir un enfant peut certainement ou probablement nuire à leur avancement professionnel.
- 65 % des répondants affirment n'avoir jamais fait l'objet de discrimination.
- 23 % des répondants ont affirmé avoir été personnellement victimes de harcèlement psychologique dans le cadre de leur travail.

À la lumière de l'ensemble des résultats, nous dressons les conclusions suivantes. D'abord, les jeunes avocats de Montréal sont généralement satisfaits de leur pratique et de leur vie professionnelle et personnelle. D'ailleurs, lorsque questionnés sur la situation professionnelle dans

laquelle ils s'imaginent dans cinq ans, les jeunes avocats en grands cabinets, à 77 %, s'y voient toujours, alors que 13 % se voient plutôt dans une pratique en contentieux. Pour ceux exerçant leur pratique en petits ou moyens cabinets, 16 % se voient plutôt en contentieux.

Cela dit, les jeunes avocats recherchent plus de flexibilité pour concilier leur vie professionnelle et leur vie personnelle et, plus spécifiquement, une option pour réduire leurs heures tout en réduisant leur salaire, surtout pour ceux en pratique privée. À cet égard, il reste beaucoup de chemin à parcourir du fait que les jeunes avocats considèrent toujours qu'avoir un enfant peut nuire à leur avancement professionnel. Ceci est particulièrement vrai pour les femmes pratiquant en grand cabinet.

Il semble aussi que les valeurs véhiculées par les jeunes avocats posent un défi au modèle existant en pratique privée, notamment en ce qu'ils accordent peu d'importance au développement de la clientèle et à l'accèsion à la société. Les jeunes avocats recherchent d'abord et avant tout un milieu de travail stimulant et harmonieux où ils pourront se développer tant sur le plan professionnel que personnel. Cependant, ils rejettent la pression constante et intense à la performance qui leur demande un dévouement entier à leur travail et qui les empêche d'atteindre un équilibre de vie. ■



Votre groupe fait de vous quelqu'un de privilégié



POUR VOTRE AUTO ET VOTRE HABITATION, PROFITEZ DES PRIVILÈGES QUE VOUS
OFFRE UN ASSUREUR D'EXCEPTION

VALEUR À NEUF 5 ANS

Grâce au partenariat entre La Personnelle et l'Association du Jeune Barreau de Montréal, vous avez droit à une assurance de groupe auto et habitation qui inclut des tarifs préférentiels et des avantages tels que la **garantie Valeur à neuf 5 ans** pour votre auto.

Demandez une soumission :

1 888 GROUPES
(1 888 476-8737)

lapersonnelle.com/ajbm



L'AJBM en vrac

Maman, c'est finiiii !

Retour sur une année prolifique aux Communications de l'AJBM



Anne-Marie Breton,
VP Communications sortante,
AnneMarie.Breton@bnc.ca

Et voilà, mon second mandat au conseil d'administration de l'AJBM est terminé. Un deuxième mandat ponctué de rencontres enrichissantes, de belles réalisations et d'éclats de rire.

Premièrement, nous avons procédé à la refonte du site web de l'AJBM (www.ajbm.qc.ca). Nous avons élaboré un nouveau visuel, à l'image des membres de l'AJBM : moderne, urbain et zen. Nous avons aussi revu le contenu et les fonctionnalités du site : désormais, au moment de vous inscrire à une activité de l'AJBM, vous pouvez payer par carte de crédit par le biais de Paypal.

Deuxièmement, nous avons procédé à la refonte du bulletin électronique hebdomadaire de l'AJBM, le défunt Cyberbulletin. Son aspect visuel a été harmonisé à celui du site web et son contenu a été remanié de manière à refléter plus judicieusement les activités offertes par l'AJBM. Un espace dédié aux nouvelles et actualités de l'AJBM a également été aménagé. Aussi, le bulletin a été rebaptisé *AJBM Express* : ce nom évocateur rime avec rapidité et efficacité.

Seule constante dans le monde innovateur des Communications de l'AJBM, l'ExtraJudiciaire. Il est paru à six reprises durant mon dernier mandat et ce, grâce au travail exemplaire d'une équipe de rédaction exceptionnelle. Je tiens d'ailleurs à remercier M^{es} Pierre-Luc Beauchesne, Maude Perras et Véronique Guertin, dont la créativité et la générosité n'ont d'égal que leur rigueur. Également, j'adresse ici un merci tout particulier aux membres de la famille élargie de l'Extra : les journalistes, les correcteurs et vous, les lecteurs !

Une de mes collègues du conseil d'administration 2008-2009, M^e Marie Cousineau (communications@ajbm.qc.ca), prendra les rênes des Communications de l'AJBM. Je lui souhaite, ainsi qu'à son équipe, une année de petits bonheurs et de grandes réalisations.

Merci et à la prochaine. ■

Le temps des vacances

Par **Natacha Lavoie**, administratrice et présidente sortante du Comité équité et droit de la personne dans la profession juridique

Le mois de mai... la terre se réchauffe, les jours s'allongent, les terrasses s'animent et les gens s'activent ! On reprend goût à la vie et on se débarrasse de notre air morose ! Qui n'a jamais dit « J'ai la fièvre du printemps » ?

Au mois de mai, nous pensons déjà aux vacances, aux endroits magnifiques où nous désirons nous évader... Après plusieurs mois d'hibernation, le beau temps apporte cette envie de voyager, de décompresser et d'oublier ces derniers mois passés à courir de gauche à droite pour des dossiers qui n'en finissent plus.

Au Japon, il existe ce que l'on appelle la « maladie de mai », une sorte de malaise où les étudiants et les travailleurs commencent à être fatigués de leur travail scolaire ou de leur emploi. Qu'en est-il des membres de l'Association du Jeune Barreau de Montréal ?

Lors du Congrès de l'AJBM tenu au Musée Juste pour

rire les 30 avril et 1^{er} mai derniers, le Comité des états généraux a dévoilé les résultats du sondage de mars et avril 2009 auquel ont répondu plus de 500 membres.

Il ressort de ce sondage qu'en règle générale, les jeunes avocats sont satisfaits de leur vie professionnelle. Plus de la majorité des membres, soit 64 %, bénéficie de quatre semaines de vacances, mais seulement 34 % des répondants ont pris ces quatre semaines dans les douze derniers mois. Ce résultat est très surprenant puisque l'équilibre travail-famille est l'une des quatre valeurs et priorités des répondants. En effet, ceux-ci recherchent de plus en plus de flexibilité dans leurs heures de travail et seraient prêts, à 51 %, à accepter une diminution de salaire en contrepartie d'une diminution équivalente de leurs heures de travail.

Allez, cerveaux surchauffés, prenez le temps ce mois-ci de planifier vos vacances, mais surtout, assurez-vous de déconnecter pendant quelque temps et de vous évader comme vous le méritez ! ■

L'AJBM en vrac

775 fois merci !



Véronique Guertin, membre du Comité des services juridiques *pro bono*
vguertin@stikeman.com

Les 18 et 19 avril derniers, pas moins de 70 avocats se sont relayés afin de répondre aux appels du public dans le cadre de l'édition 2009 de la Clinique juridique téléphonique annuelle de l'Association du Jeune Barreau de Montréal (AJBM). Les citoyens, qui étaient invités à consulter gratuitement un avocat lors de ces deux journées, ont été nombreux à bénéficier du service : 775 personnes ont en effet parlé à l'un de nos bénévoles.

Cette année, le Comité des services juridiques *pro bono* de l'AJBM a pu compter sur la collaboration du Barreau du Québec pour l'organisation de l'événement. À titre de partenaire principal, ce dernier a mis à notre disposition un numéro sans frais afin que la population puisse bénéficier gratuitement de notre service et ce, peu importe la région. Le Barreau du Québec nous a de plus accueilli cette année dans ses locaux du boulevard St-Laurent, où les bénévoles ont pu bénéficier de son système de téléphonie à la fine pointe de la technologie et d'un accès à Internet pour consulter les banques de données juridiques.

Une visibilité accrue

Cette année, la publicité de la clinique a eu droit à un lifting complet : plus chaleureuse et plus branchée que celle utilisée par les années passées, elle a su capter l'attention lors du Salon Visez Droit. Le président de l'AJBM, M^e Philippe-André Tessier, a par ailleurs accordé une entrevue à LCN, à RDI en direct et à Radio Ville-Marie afin de présenter la clinique, ce qui a permis d'élargir encore plus la visibilité de l'événement.



Quelques statistiques

En raison de la visibilité accrue de la clinique dans les médias locaux et provinciaux, l'édition 2009 de la clinique a permis de répondre à plus de 775 appels, ce qui constitue une augmentation non négligeable de 51 % par rapport à l'édition 2008 (520 appels). Les bénévoles ont eu droit à des questions extrêmement variées de la part du public. Vingt-six pourcent des questions touchaient le droit des contrats et des obligations, 23 % le droit des personnes et

de la famille, 8 % les successions et 8 % le logement, pour ne nommer que ceux-là. Trente-six pourcent des gens avaient entendu parlé de la clinique à la télévision, 28 % ont appelé à la suite d'une mention dans un journal et 4 % après une invitation radiophonique. D'ailleurs, des gens des quatre coins du Québec ont répondu à notre invitation : 30 % des appels venaient de Montréal, 16 % de la Montérégie, 10 % de la Mauricie et 7 % de la région de Laval.

Le Comité des services juridiques *pro bono* est fier du travail accompli lors de ce week-end et tient à dire « 775 fois merci ! » à tous les bénévoles ayant pris la peine de se déplacer pour l'événement. Mention spéciale à nos confrères de l'Association du Jeune Barreau de Bedford, l'Association du Jeune Barreau Laurentides-Lanaudière, l'Association du Jeune Barreau de Laval, l'Association du Jeune Barreau de Longueuil, le Jeune Barreau de la Mauricie et l'Association du Jeune Barreau de l'Outaouais qui se sont déplacés spécialement pour l'occasion. ■



L'AJBM en vrac

Congrès annuel de l'AJBM : Une nouvelle tradition est née

Les 29 et 30 avril derniers se déroulait le congrès annuel de l'AJBM au Musée Juste pour rire, à Montréal. Pour cette édition, le congrès a subi une cure de rajeunissement majeure, ne serait-ce que quant au fait qu'il se soit déroulé en semaine, en ville, au coin des rues Sherbrooke et St-Laurent, quant à sa programmation riche et variée et quant à la qualité des formations offertes aux congressistes. Ces derniers ont été plus de 200 à répondre à l'invitation de leur association, confirmant du même coup leur attrait pour cette nouvelle formule.

L'événement a débuté à midi, le jeudi 30 avril, avec une table ronde sur le Code de procédure civile organisée par le Comité des affaires publiques. Pour cette occasion, les panelistes M^e Sylvain Lussier, les honorables Guy Gagnon et François Rolland, respectivement juges en chef de la Cour du Québec et de la Cour supérieure, ont échangé sur les problématiques actuelles en matière de procédure civile et d'administration de la justice.

Par la suite, des sessions de formation se sont tenues. Qu'il soit utile de rappeler que l'ensemble des formations présentées dans le cadre du congrès avait reçu l'accréditation nécessaire aux fins des nouvelles obligations imposées par le Barreau du Québec à ses membres en matière de formation permanente obligatoire. Ainsi, l'offre de formation du congrès 2009 permettait à un congressiste d'accumuler le tiers des heures de formation obligatoires sur une période de deux ans, et ce, à un prix très compétitif.

Autre nouveauté pour 2009, la soirée du jeudi s'est poursuivie avec le dévoilement du résultat des élections au conseil d'administration de l'AJBM et avec la tenue de l'assemblée générale annuelle. À cette occasion, les congressistes ont eu l'occasion de rencontrer les membres de l'association qui formeront le conseil pour l'exercice 2009-2010 et d'entendre le discours inaugural du nouveau prési-

dent, M^e Antoine Aylwin. Quant à l'élection, laquelle visait uniquement cette année à combler le poste de vice-président, les membres ont élu M^e Joséane Chrétien à celui-ci pour le prochain mandat.

Puis vint le traditionnel cocktail des collaborateurs; ce fut l'occasion de remercier les bénévoles qui ont donné leur temps au profit des multiples activités organisées par les comités de l'AJBM. Pour cette édition 2009 du cocktail, DJ Futil et son acolyte, M^e David Pineault, ont su nourrir avec



Cocktail du Bâtonnier - 1^{er} mai 2009.



Ayez le réflexe **JurisAlerte** !

Découvrez **JurisAlerte**, une toute nouvelle fonctionnalité qui permet d'exécuter automatiquement et périodiquement vos recherches, puis d'en obtenir les résultats directement par courriel, dans votre environnement AZIMUT ou par fil RSS!

Communiquez avec nous
au 514 842-8745 ou,
sans frais, au 1 800 363-6718.
info@soquij.qc.ca

soquij.qc.ca



SOQUIJ

brio les participants d'une succession de rythmes festifs.

Bien remis de leurs émotions de la veille, les congressistes se sont présentés en grand nombre le lendemain pour assister à la conférence de M^{es} Suzanne Côté et Louis P. Bélanger qui ont partagé avec l'auditoire leurs secrets, moins bien gardés maintenant, sur l'art d'interroger et de contre-interroger. Cette conférence a certainement été une réussite.

Pendant l'heure du dîner, une table ronde a eu lieu, organisée en collaboration avec le collectif Génération d'idées. L'association présentait les résultats du sondage sur les états généraux sur l'avenir de la profession. Profil personnel et professionnel des membres, conciliation famille-travail, vision de la profession étaient autant de thèmes abordés dans ce sondage qui ont alimenté la discussion au sein du panel animé par le président sortant, M^e Philippe-André Tessier. M^{es} Stéphanie Raymond-Bougie, Marianne Plamondon, Pascale Pageau, Nicolas Plourde et Paul St-Pierre-Plamondon étaient les membres de ce panel.

Enfin, mentionnons que l'édition 2009 du Congrès annuel de l'AJBM s'est terminée en beauté par un banquet animé par DJ Abeille Gélinas; une belle façon de clore cet événement bien ancré dans la tradition, mais qui pour cette année n'était constitué que de premières... ■



Conférence en matière de réseautage présentée par ZSA - 1^{er} mai 2009.

Merci à nos partenaires

Partenaire majeur de formation
CAIJ

Partenaire Platine
Banque Scotia

Partenaires Or
H&A, La Personnelle, RCGT

Partenaires Argent
CL Juridique, Médicassurance, Lavery

Partenaires Bronze
Gowlings, Heenan Blaikie



De gauche à droite : M^e Joséane Chrétien, M^e Philippe-André Tessier, M^e Catherine Ouimet, M^e Katherine Gledhill, M^e Antoine Aylwin, M^e Jean-Philippe Lincourt, Amalia Jeannot, Liliane Sophie Pin et M^e Marie Cousineau.

When you work with Commonwealth Legal, you are supported by the largest and most experienced Professional Services Team in Canada—helping you feel at ease as you navigate through the complexities associated with eDiscovery.

COMMONWEALTH LEGAL 1-866-529-7226
www.commonwealthlegal.com

Canada's Leader in Global Evidence Management Solutions.

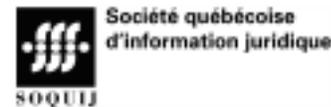
lavery
ORDIT • AFFAIRES

lavery.ca

LAVERY, DE BILLY, S.É.N.C.R.L. ► AVOCATS
BUREAU 4000, 1 PLACE VILLE MARIE, MONTRÉAL (QUÉBEC) H3B 4M4
TÉLÉPHONE : 514 871-1522 TÉLÉCOPIEUR : 514 871-8977

Espace partenaire

Un avocat, ses vacances et le Tribunal administratif du Québec



Ah ! Les vacances ! Il faut en profiter pleinement. Toutefois, que se passe-t-il si un oubli, une erreur ou un malentendu fait en sorte que tout ce qui devait être terminé avant de quitter le bureau ne l'a pas été ? Voici des décisions récentes rendues par le Tribunal administratif du Québec (TAQ) mettant en cause des avocats dont les vacances ont causé un préjudice à leur client.

Par M^e Lucie Allard, conseillère juridique, SOQUIJ

Dans une décision où un avocat avait omis de déposer un recours en temps utile devant le TAQ en invoquant ses vacances et avait abandonné sa cliente à elle-même, le TAQ a indiqué que celle-ci avait un motif raisonnable l'ayant empêchée d'agir plus tôt. Lorsqu'une personne confie à un avocat en exercice le mandat de contester une décision d'un organisme gouvernemental, elle n'a pas à le surveiller ou à lui téléphoner pour lui demander s'il s'est acquitté de son devoir à l'intérieur du délai de contestation ni même par la suite. Il faut favoriser l'application des critères d'équité au détriment du principe de la stabilité des décisions et des rapports juridiques, notamment dans les cas où les avocats omettent de sauvegarder les recours de leurs clients. Les requérants n'ont pas à subir les conséquences de la faute de leurs avocats en perdant leurs droits et leurs recours. Il s'agit de cas d'abus de confiance¹.

Dans une autre décision où un recours avait été déposé hors délai, l'avocat a indiqué que, lorsqu'il s'absente du bureau, il n'y a pas nécessairement de relèvements dans ses dossiers. Le TAQ conclut que le recours est recevable. Les vacances de l'avocat et de sa secrétaire expliquent l'imbroglio administratif ayant entraîné le long délai dans le traitement du dossier². Le TAQ cite une décision de la Cour

supérieure ayant accueilli une requête en révision judiciaire d'une décision du TAQ³. La Cour souligne que la clientèle du TAQ n'est pas une clientèle corporative informée. Il s'agit de gens peu instruits qui, une fois leurs problèmes confiés à un spécialiste, peuvent tout simplement attendre la date d'audience. Surveiller son avocat, c'est beaucoup demander à une personne démunie qui n'a aucune formation juridique. Le TAQ doit remplir sa mission d'assurer l'accessibilité à son tribunal et ne pas faire porter une partie du blâme à l'administré. Il convient de noter qu'il s'agissait d'une décision du TAQ en matière de sécurité du revenu.

Sur ce, bon été à tous ! ■

- 1 N.J. c. *Société de l'assurance automobile du Québec*, 2009 QCTAQ 02804, SOQUIJ AZ-50544540.
- 2 A.L. c. *Société de l'assurance automobile du Québec*, 2008 QCTAQ 09812, SOQUIJ AZ-50518593.
- 3 A c. *Tribunal administratif du Québec (Section des affaires sociales)*, 2007 QCCS 29, SOQUIJ AZ-50405867, J.E. 2007-436.



NOUS PRENONS LE RELAIS

POUR VOUS

RECHERCHES DE NOMS
ET DE MARQUES
DE COMMERCE

FOURNITURES
JURIDIQUES

DROIT DES
SOCIÉTÉS/COMPAGNIES

651, rue Notre-Dame O.
3^e étage
Montréal (Québec)
H3C 1J1

514.393.9900
1.800.668.0668
www.marquedor.com



marque d'or

Espace partenaire

L'information juridique mobile



Marie-Pierre Bédard, journaliste
mpbedard@donatimaisonneuve.ca

J'ai dernièrement eu l'occasion de parfaire ma connaissance des services offerts par le Centre d'accès à l'information juridique que tous connaissent sous l'acronyme CAIJ. En effet, le CAIJ met à la disposition des personnes œuvrant dans le milieu juridique des outils complets et faciles d'utilisation... et qui sont depuis peu offerts en version mobile...

Mais quels sont tout d'abord ces outils de recherche ? Ils sont au nombre de quatre et sont regroupés sous l'appellation JuriBistro. Tous les jeunes avocats connaissent bien sûr l'outil de recherche BIBLIO lequel permet de réserver un livre dans les 38 bibliothèques du CAIJ. CONCERTO est également un outil intéressant permettant d'effectuer des recherches de jurisprudence, de doctrine et même de législation. On retrouve aussi le portail d'information THEMA qui permet notamment d'avoir accès aux actualités législatives, à de l'information sur les formations juridiques offertes et aux publications « Développements récents » du Barreau du Québec. Finalement, on ne peut passer sous silence la foire aux questions juridiques TOPO qui comprend de multiples recherches réalisées sur divers domaines de droit, lesquelles peuvent constituer un bon point de départ lorsque l'on amorce une recherche.

Depuis le 1^{er} avril 2009, tous ces outils sont maintenant disponibles en version mobile ! Vous serez donc en mesure de vérifier la disponibilité d'un livre ou encore d'effectuer

une courte recherche jurisprudentielle à partir de votre Blackberry ou de votre iPhone.



m.caji.qc.ca

Cette nouveauté s'inscrit dans le cadre de la mission du CAIJ de rendre accessible aux membres du Barreau du Québec et à la magistrature l'information juridique. Le CAIJ mobile a été développé à l'interne par l'équipe de Sonia Loubier, directrice des technologies de l'information, en seulement 5 mois. Le CAIJ est d'ailleurs l'un des premiers organismes de ce genre en Amérique du Nord à développer une version mobile de son site Internet. Lors de la création de la version mobile, le CAIJ avait la volonté de développer une interface conviviale et facile d'utilisation. C'est une réussite puisque le CAIJ mobile permet d'obtenir rapidement les informations demandées, et ce, tout à fait gratuitement, outre les frais d'accès à Internet à partir de votre Blackberry.

Je vous mets donc au défi de l'essayer ! Il s'agit d'un outil à découvrir... ■

Avec des aveux
la peine sera moins longue.

DÉPRESSION, STRESS, DÉPENDANCE

PAMBA

Programme d'Aide aux Membres du Barreau du Québec, à leurs conjoints
et aux stagiaires et étudiants de l'École du Barreau www.barreau.qc.ca/pamba

Montréal: 514.286.0831
Extérieur: 1 800.74PAMBA

Leg@I.IT

Veni, Vidi, I.T.



Marcel Naud, membre du Comité
Leg@I.IT. 2009
naud@robic.com

La naissance de ce qui aurait pu n'être qu'une expérience passagère en 2007 semblait déjà lointaine tant la progression de cet événement a été fulgurante. D'une activité originale d'une seule journée avec une poignée de conférenciers, surtout locaux, s'adressant à quelques dizaines de membres de l'AJBM, Leg@I.IT comptait cette année plus de 60 conférenciers venus d'un peu partout au Canada, des États-Unis, de France et même d'Australie, un symposium remarqué du Centre de recherche en droit public sur la cyberjustice et autant d'affluence que l'an dernier: un exploit considérant le contexte économique.

Un habitué des conférences de ce genre, lui-même venu du Wisconsin pour l'occasion, affirmait que la qualité du programme offert aurait justifié de se déplacer de partout sur la planète pour y assister.

L'aspect très concret du traitement des sujets donnait tort à ceux ayant renoncé à s'inscrire, croyant que ce n'était pas « dans leur domaine ». En réalité, force est de constater l'importance croissante des technologies de l'information dans toutes les sphères de l'activité humaine, incluant le droit. Il s'agit d'une nouvelle forme de littéracie,



Pour chaque période à l'horaire, les participants pouvaient choisir parmi trois ou quatre séances différentes.

À en juger par l'envergure du programme de la conférence Leg@I.IT 3.0 présentée les 20 et 21 avril derniers, ceux parmi les participants qui y assistaient pour une première fois ont peut-être eu peine à croire que cette conférence n'en était qu'à sa troisième année d'existence. Et pourtant...



En plus du réseautage habituel, les pauses ont permis aux participants de se familiariser avec les produits et services de plusieurs exposants présents pour l'occasion.

qui, pourrait-on prétendre, confère une longueur d'avance à ceux qui la maîtrise mieux que d'autres.

C'est du moins l'impression laissée par les propos des conférenciers d'ouverture, Ron Deibert, directeur du Citizen Lab à Toronto, et Christophe Reverd, d'Auditia. Ceux-ci ont permis à l'auditoire de saisir la portée des luttes d'influence qui ont lieu actuellement entre certains États, compagnies et autres acteurs pour le contrôle de l'infrastructure d'Internet, son fonctionnement logique, son contenu, de même que de son utilisation, et la nécessité que les juristes se sentent interpellés, sinon touchés, par ces questions.

Puisqu'il serait insensé de tenter de résumer en moins d'une page la teneur des échanges et présentations qui ont eu lieu au cours de ces deux journées, on vous invite à consulter la section « Publications » du site www.legalit.ca pour un aperçu - nécessairement fragmentaire - du contenu de la conférence, et à prendre part à Leg@I.IT 4.0 l'an prochain, les 26 et 27 avril 2010. ■

Merci aux partenaires de l'AJBM qui ont contribué au succès de Leg@I.IT 3.0 : CAIJ, H&A, CL Juridique et SOQUIJ.

Rencontre

Travailler à l'étranger : Comment s'y préparer



Sarah Munoz, journaliste
smunoz@mlavocats.com

N'avons-nous pas tous rêvé, un jour ou l'autre, de pratiquer notre profession à l'étranger, dans l'une des grandes villes du monde ou sous les palmiers ? Par où commencer ? Ai-je le bon profil ? Rien de mieux qu'une experte en la matière pour répondre à nos questions : Lindsey Petherick, consultante chez ZSA.

Quelles sont les étapes à suivre pour un jeune avocat qui désire travailler à l'étranger et qui, par exemple, ne détient qu'un baccalauréat en droit civil et qui n'a aucune expérience à l'extérieur du Québec ?

Les notes scolaires, le champ de pratique, ainsi que la réputation du cabinet pour lequel l'avocat travaille sont les aspects les plus importants pour les clients internationaux. Les marchés de capitaux, les projets internationaux, le droit bancaire et la finance étaient les domaines d'expertise les plus recherchés avant la crise économique actuelle. Maintenant, il y a une augmentation de la demande pour les domaines de l'insolvabilité et de la restructuration, de même que pour le litige commercial en général. L'avocat devrait essayer de se spécialiser le plus possible et développer ses compétences en marketing pour réussir à convaincre des entreprises internationales que leur embauche apportera une valeur ajoutée. L'avocat devrait aussi obtenir un diplôme de common law ou devenir membre du Barreau de New York, par exemple, afin d'augmenter sa valeur marchande. Sans l'un ou l'autre, l'avocat sera limité à des juridictions de droit civil comme la France.

Quelles sont les destinations où se trouve la plus grande concentration d'avocats canadiens ?

Londres, New York, Dubai/Abu Dhabi et les Îles Cayman.

Le fait de parler plusieurs langues doit certainement aider, mais est-ce que le français et l'anglais peuvent suffire ?

Certainement. Beaucoup de Britanniques travaillant à l'étranger, par exemple, ne parlent pas couramment une deuxième langue. Dans des endroits comme les îles britanniques, où il y a deux langues officielles (français et anglais), nous avons eu beaucoup de succès avec le recrutement d'avocats québécois. Cela dit, ceux qui ont aussi des compétences linguistiques en mandarin, arabe et japonais sont très recherchés.

Quel domaine juridique est le plus populaire à l'heure actuelle ?

C'est le domaine de l'insolvabilité pour le moment. Dans le futur, lorsque le rendement des marchés boursiers reviendra à la normale, ce sera la finance d'entreprise et les valeurs mobilières.

Comment décririez-vous le candidat idéal pour travailler à l'étranger ?

Quelqu'un qui est extraverti, très sociable, ouvert à de nouvelles expériences, aventureux et qui peut s'installer dans son nouvel environnement rapidement et aisément. Nos clients aiment les avocats canadiens qui sont très articulés, arrivent à allier monde des affaires et droit et ont un bon esprit d'équipe. ■



Sous la loupe

Gouvernements c. Évasion fiscale



Charlotte Larose, journaliste
charlotte.larose@blakes.com

L'expression « évvasion fiscale » couvre l'ensemble des procédés licites ou illicites qu'un contribuable peut utiliser pour diminuer ses impôts. Il désigne aussi bien l'évitement fiscal que la fraude fiscale. Le politicien anglais Denis Healy aurait déjà déclaré que la différence entre les deux est l'épaisseur d'un mur de prison... Comment lutter contre ce phénomène ?

Bien que les systèmes fiscaux canadien et québécois soient évidemment obligatoires, ils sont néanmoins basés sur la bonne foi et la volonté de chacun. S'il est difficile d'évaluer justement la valeur des pertes attribuables à l'évasion fiscale, les statistiques relatives à la récupération sont plutôt éloquentes. Selon les chiffres de Revenu Québec, le montant total d'impôts récupérés pour l'année 2007-2008 s'est élevé à plus de deux milliards de dollars. La récupération fiscale comprend l'ensemble des recettes obtenues en passant au crible les déclarations des contribuables ainsi qu'en menant des opérations contre l'évasion fiscale et le travail au noir.

Au plan provincial, le gouvernement du Québec a élaboré différentes mesures à partir du début de l'année 1996 pour contrer l'évasion fiscale. Parmi celles-ci, le Bureau de la lutte contre l'évasion fiscale (BLEF) fut créé afin de mettre en place une stratégie d'ensemble, implanter une centrale de données et mettre à contribution des sources d'information provenant de divers ministères et organismes. À cet égard, des modifications législatives ont été introduites pour permettre à Revenu Québec d'obtenir tout renseignement nécessaire à l'application d'une loi fiscale. Le BLEF dispose de l'expertise de 133 spécialistes afin de faire face aux stratagèmes complexes.

Revenu Québec explique qu'on assiste depuis les dix

dernières années à une croissance des phénomènes et des moyens d'évasion fiscale. Par exemple, le développement des échanges électroniques constitue un défi supplémentaire pour les gouvernements. Incidemment, il devient important pour les administrations fiscales de trouver de nouveaux moyens pour renforcer l'assiette fiscale afin d'assurer, notamment, l'équité en matière fiscale. Par ailleurs, Revenu Québec mentionne que l'objectif fondamental de la lutte contre l'évasion fiscale et le travail au noir demeure celui de modifier les comportements des contribuables pour en arriver à une meilleure observation fiscale volontaire dans un régime d'autocotisation.

Parce qu'ils sont particulièrement touchés par l'évasion fiscale et le travail au noir, les secteurs de l'hôtellerie et de la construction sont visés par les principaux projets de lutte contre l'évasion fiscale. On retrouve également dans la mire de Revenu Québec les secteurs financier et immobilier. Il existe aussi un projet nommé « indices de richesse » ciblant et intervenant massivement auprès de particuliers dont les revenus déclarés semblent insuffisants pour justifier leur niveau de vie. Ce projet aurait permis, selon les chiffres de Revenu Québec, une récupération de près de deux milliards de dollars entre 2002 et 2008.

D'autre part, une escouade mixte créée à l'initiative de Revenu Québec et des ministères des Finances et de la

Trouver l'argent nécessaire
pour la croissance de vos
activités professionnelles, c'est
maintenant une affaire réglée.

Le programme **Professions libérales Scotia**[®] est une solution financière souple et globale qui intègre vos besoins financiers personnels et professionnels en un seul produit taillé sur mesure.

Nous offrons des ensembles de services bancaires privilégiés aux membres de l'AJBM. Contactez-nous pour plus de détails.

Succursale Tour Scotia
(514) 499-5805

Professions libérales Scotia

 Banque Scotia[™]

Justice, en collaboration avec la Sûreté du Québec et l'Autorité des marchés financiers, s'occupe des dossiers d'envergure. Donald Vallée, capitaine et adjoint au responsable au Service des enquêtes sur la criminalité financière organisée mentionne que l'escouade comprend actuellement une cinquantaine de personnes, dont 26 enquêteurs, des chefs d'équipe et divers analystes. Selon M. Vallée, l'escouade est le seul bureau d'enquête s'occupant exclusivement d'évasion fiscale au Canada. L'escouade, précise M. Vallée, s'occupe des organisations criminelles, c'est-à-dire les groupes de personnes qui agissent ensemble afin de frauder le gouvernement, qui doivent être distinguées du crime organisé auquel on réfère généralement pour parler des groupes de motards, de la mafia et des gangs de rue.

Les premiers dossiers de l'escouade furent initiés en 2005 dans les secteurs des métaux précieux et de la construction. Dans les deux cas, les enquêtes ont porté sur de fausses facturations impliquant plusieurs millions de dollars. M. Vallée explique que la perte associée à des fausses factures est plus importante qu'il n'y paraît au premier abord car il faut ajouter aux taxes non perçues les divers impôts, cotisations et déductions à la source qui ne seront pas versés. Il mentionne également que, au-delà de la perte fiscale, le phénomène crée une concurrence déloyale qui peut encourager la délinquance d'autres entreprises.

Un des grands défis auquel doit faire face l'escouade est celui de réussir à contrer les facilitateurs. M. Vallée souligne que pour mettre en place de telles organisations,

les entreprises délinquantes ont recours aux services de divers conseillers spécialisés en fiscalité. Ce dernier mentionne également les centres d'encaissement qu'il souhaiterait voir assujettis à un cadre réglementaire aussi rigoureux que celui applicable aux banques.

Au plan fédéral, l'Agence du revenu du Canada s'occupe de la vérification des dossiers d'économie clandestine contrevenant à la *Loi de l'impôt sur le revenu* et des enquêtes relatives à la fraude fiscale. À cela s'ajoute un programme spécial de perquisitions dans le cadre de dossiers de crime organisé de même qu'un programme de divulgation volontaire pour les contribuables repentants désirant remettre leur dossier en règle. L'Agence agit via cinq bureaux régionaux comprenant chacun une équipe de vérificateurs, les équipes d'enquête étant pour leur part concentrées dans les grands centres.

L'Agence confirme que la fausse facturation est le principal fléau actuellement. Elle mentionne également la problématique du vol d'identité qui augmente de plus en plus, surtout dans le reste du

Canada. Il ne s'agit pas d'un problème purement fiscal, mais certains usurpateurs utilisent aussi les services de déclarations en ligne pour s'approprier indûment les remboursements d'impôts d'autrui.

Selon les statistiques de l'Agence pour l'année fiscale 2007-2008, le programme d'enquêtes criminelles a permis la condamnation de 255 personnes au Canada et la récupération de plus de 30 millions de dollars en plus de l'imposition de plus de 25 millions de dollars en amende. ■



Source : Jastrow 2007



Tout est une question de contexte

L'examen chronologique de courriels, sans avoir accès aux courriels précédents et subséquents, peut s'avérer difficile et fastidieux.

Découvrez comment Email Threads d'eExamine reconstruit les arbres de conversation courriel pour permettre l'examen des courriels dans leur contexte original, rehaussant considérablement ainsi l'efficacité de l'examen ainsi que les résultats de votre équipe.

eEXAMINE
Email Threads



1 866 233 5577
HAEDISCOVERY.COM

Art de vivre

Blind date estival



Juliette Lucas, journaliste
jlucas@droitcriminel.ca

C'est l'été, enfin. Ouvrez vos terrasses. Sortez vos barbecues. Appelez les copains. Mes meilleurs souvenirs proviennent de l'été, avec des conversations animées dehors, autour de la table, des dîners qui se transforment en soupers et se prolongent parfois tard dans la soirée.

Pourquoi ne pas pimenter le tout et essayer un petit jeu. Allez à la SAQ, achetez trois bouteilles au hasard et dégustez. Allez, osez ! Loin d'être une experte en vin, j'ai bien aimé faire ce jeu. Peut-être, vous découvrirez une belle relation à long terme. Sinon, ce ne sera qu'une rencontre d'un soir.

SIMI CHARDONNAY 2006 SONOMA COUNTY

De prime abord, ce Chardonnay est séduisant avec sa magnifique couleur dorée. Le nez est intéressant avec des accents fruités, marqués par les agrumes. Au goût, on dénote aussi des saveurs de vanille. Ce vin possède une présence marquée en bouche. Vers la fin, on peut constater que le raisin a été chauffé au soleil. De plus, le verre conserve quelques relents de chêne intéressants. Par conséquent, il s'agit d'un bon Chardonnay avec une présence intéressante, typique des vins de cette région et qui vaut la peine d'être exploré. 10274785 - 24,45 \$



COMTE ANDRÉ DE MONTPEZAT CAHORS 2005

J'étais bien heureuse de découvrir un vin de cette région. Ce vin se présente avec assurance, possédant une couleur foncée, presque noire. Il ne faut pas se fier au bouquet discret puisque le vin surprend lorsque goûté. En effet, il possède des tannins puissants avec une longue finale. On retrouve aussi un goût de baies rouges et d'épices agréables. Une belle découverte pour cette bouteille à prix abordable. Deuxième rendez-vous assuré. 00221218 - 14,80 \$



ZINFANDEL CARDINAL ZIN CALIFORNIE 2006

Initialement, j'ai choisi cette bouteille pour son étiquette rigolote. La couleur de ce vin est d'un rouge léger. Le nez est puissant, avec un arôme prononcé de cerises qui se retrouve aussi dans le goût du vin. De plus, le vin possède quelque chose de piquant en bouche. Comme quoi, dans la vie comme le vin, il ne faut pas se fier aux apparences. Il y en a pour tous les goûts. 10253351 - 24,80 \$

Ces vins sont tous disponibles à la SAQ :
www.saq.com



Un merci spécial à Alexandre St-Onge.

Art de vivre

La rivière qui marche*



Josée Ringuette, journaliste
joseeringuette@videotron.ca

Pour vous évader cet été, voici deux suggestions d'activités à thématique fluviale... parce qu'au fil de l'eau, on perd un peu celui du temps.

ACTIVITÉS D'ÉTÉ

Pour ceux qui aimeraient s'initier à la voile, l'École de voile de Lachine offre des cours de groupe ou des cours privés, sur dériveur ou catamaran. Les cours de groupe se donnent les soirs de semaine, pour égayer le travail en période estivale, ou les fins de semaine. Les cours privés sont un peu plus dispendieux, mais peuvent être dispensés selon vos disponibilités. Pour plus d'information, consultez le site www.voilelachine.com.



Pour les amateurs de vélo, *Le Parcours de l'Éclusier*, un circuit « officiellement » inauguré l'année dernière, forme une boucle de 160 kilomètres, sur piste et sur route, à parcourir en trois ou quatre jours au gré du vent et de votre forme physique. Pour avoir fait plusieurs sections de ce circuit, je peux vous dire que la détente est assurément au rendez-vous.

Le parcours, que vous pouvez entamer à Lachine, à l'embouchure du lac Saint-Louis, longe les berges jusqu'à Ste-Anne-de-Bellevue, où se trouve le canal du même nom, traverse l'Île-Perrot, dont on peut faire le tour en passant par la Pointe-du-Moulin, et mène jusqu'à Pointe-des-Cascades, à l'entrée du canal de Soulanges, premier canal à écluses au Canada. Si vous suivez la piste cyclable, vous pourrez voir de plus près le Petit Pouvoir des Cèdres, qui jadis permettait d'éclairer le canal. Personnellement, je préfère la vue étincelante des flots sur le chemin du Fleuve. Il faut ensuite franchir le fleuve par les barrages de Coteau pour atteindre Salaberry-de-Valleyfield, où vous pourrez

prendre une pause et admirer le Lac Saint-François dont les eaux avancent dans la ville. La dernière étape est celle du canal de Beauharnois, où passent chaque année des milliers de bateaux océaniques. Vous pourrez y découvrir le Parc des Écluses et la Centrale hydroélectrique de Beauharnois. Toutefois, avant de filer vers l'est le long du canal, donnez quelques coups de pédale jusqu'à la Baie-des-brises si le temps se prête à la baignade. Finalement, c'est à l'Île Saint-Bernard à Châteauguay que vous pourrez prendre la navette qui vous ramènera au Port de plaisance de Lachine.

Pour plus d'information sur ce circuit, consultez le site de Tourisme Suroît à l'adresse <http://www.tourisme-suroit.qc.ca> et le site <http://www.balades.ca/ete/velo/>, où vous pourrez télécharger le Guide du parcours.



* Nom que donnaient les Amérindiens au fleuve Saint-Laurent.

À NOTER À VOTRE AGENDA

JUILLET

TOURNOI DE GOLF CONJOINT BARREAU DE MONTRÉAL ET AJBM

Endroit : Le Parcours du Cerf,
2500, boul.Fernand-Lafontaine, Longueuil

Prix (taxes incluses) :

130,00 \$ pour les membres
du Barreau de Montréal admis depuis 2004

140,00 \$ pour les autres membres
du Barreau de Montréal

(incluant jeu, voiturette, cocktail, repas, vin)
65,00 \$ (cocktail et dîner seulement)

Horaire

11h00 – Départs simultanés (shot gun)

17h30 – Cocktail

18h30 – Repas

Pour vous inscrire, communiquez avec
Christine Plourde du Barreau de Montréal au
514.866.9392 #230.

10

L'AJBM contribue à la protection de l'environnement
Chorus art blanc fini soie, 50 % fibres recyclées et
25 % fibres post-consommation



Entièrement recyclable -
le choix responsable

EXTRAJUDICIAIRE

Prière de recycler après lecture

Une expertise sur laquelle vous pouvez compter.

En tant que décideur, vous devez pouvoir compter sur l'expérience et le professionnalisme d'experts afin de réaliser vos objectifs d'affaires.

Chez Raymond Chabot Grant Thornton, vous avez bien plus que les conseils judiciaires de nos équipes multidisciplinaires. Vous profitez de notre ouverture sur l'avenir, de la force collaboratrice de notre réseau mondial, de notre engagement et de notre imputabilité.

Innovation et rigueur, voilà les valeurs sur lesquelles se fonde notre réputation depuis 60 ans. Et sur lesquelles vous pouvez compter.



www.rcgt.com

Certification • Fiscalité • Conseil